

---

*Dossier unique d'inscription*  
*Scolaire et Péri-scolaire*  
*Valable pour l'année scolaire 2025/2026*

---

Ce dossier unique de demande d'inscription vous permet d'inscrire votre (vos) enfant(s) en une seule fois et à chaque rentrée scolaire (pour mise à jour des données) :

- à l'école,
- au restaurant scolaire,
- à la garderie
- au bus (penser à acheter la carte Mtag à partir de 5ans ).

Le dossier d'inscription est à retourner dûment complété et accompagné des justificatifs demandés, par voie postale ou par courriel aux adresses suivantes :

**Mairie**

**15 place Victor Jaillet  
38950 QUAIX EN CHARTREUSE**

**OU**

[periscolaire@quaix-en-chartreuse.fr](mailto:periscolaire@quaix-en-chartreuse.fr)

**Avant le 13 JUIN 2025 pour les 1<sup>ères</sup> inscriptions**  
**AVANT le 04 JUILLET pour le renouvellement**

**Tout dossier incomplet ne pourra être traité**

## I - Pourquoi un dossier unique d'inscription ?

- ✓ Pour faciliter les démarches administratives des usagers en allégeant l'ensemble des procédures à respecter lors de chaque inscription d'un enfant à une activité.
- ✓ Pour permettre aux familles de ne communiquer qu'une seule fois l'ensemble des informations relatives à leur situation familiale.
- ✓ Pour éviter que l'utilisateur ne soit obligé de produire à plusieurs reprises une même pièce justificative lors de l'inscription d'un enfant à une ou plusieurs activités différentes au cours d'une même année.

## II-Quelles sont les modalités d'inscription et de fonctionnement ?

### A - Inscription scolaire

#### 1 -Inscription

Une inscription scolaire doit obligatoirement être faite ou renouvelée pour la rentrée scolaire 2025/2026.

Pour inscrire votre (vos) enfant(s), il suffit de retourner le présent dossier dûment complété avec les justificatifs demandés à la Mairie.

Pour une première inscription à l'école de l'Aiguille, prendre un premier rendez-vous en Mairie, puis auprès de la directrice de l'école.

#### 2 -Fonctionnement

L'école fonctionne :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30,

**Ecole de l'Aiguille**

**route de Clémencière**

**38950 QUAIX EN CHARTREUSE**

**Tel: 04.76.56.87.20**

**Mail : [ce.0380905C@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0380905C@ac-grenoble.fr)**

Le périscolaire fonctionne :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 7h30 à 8h20 ; de 11h30 à 13h20 et de 16h30 à 18h30.

## B - Restauration scolaire

### 1 -Inscription

L'inscription pour la restauration scolaire est obligatoire avant toute fréquentation. Pour cela, vous devez :

1. Retourner le présent dossier dûment complété avec les justificatifs demandés au service périscolaire.
2. **Effectuer des réservations des repas et de la garderie via la plateforme « espace famille »** <https://pl.jvsonline.fr/EspaceFamille/> (voir règlement intérieur pour les délais)

### 2 -Fonctionnement et PAI (Projet d'Accueil Individualisé) voir règlement intérieur

## C- Garderie

### 1 -Inscription

L'inscription pour la garderie est obligatoire avant toute fréquentation. Pour cela, vous devez :

1. Retourner le présent dossier dûment complété avec les justificatifs demandés au service périscolaire.
2. **Effectuer des réservations des repas et de la garderie via la plateforme « espace famille »** <https://pl.jvsonline.fr/EspaceFamille/> (voir règlement intérieur pour les délais)

### 2 -Fonctionnement

La garderie fonctionne pendant l'année scolaire, les jours et heures suivants :  
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30.

## D- La tarification et les modalités de paiement

La restauration scolaire et la garderie sont des services payants.

La tarification est basée selon une délibération du Conseil Municipal voté en fin d'année scolaire.

Pour rappel, les tarifs pour la rentrée de 2024/2025 étaient les suivants :

- **Restauration scolaire :**

Quotient Familial	Prix du repas
Supérieur à 2400	6.87€
De 791 à 1100	5.50 €
Inférieur ou égal à 790	3.44 €

A partir du 3<sup>ème</sup> enfant inscrit à la cantine, le prix du repas du 3<sup>ème</sup> enfant est de 3,44€.

- Garderie forfait matin : 1,97 €
- Garderie forfait soir : 4.06 €

En cas de non inscription ou de non-respect des délais d'inscription, 3€ de pénalités seront appliquées.

En cas d'absence pour maladie prévenir par mail le service périscolaire dès le premier jour et régulariser par un certificat médical. Dans ce cas, seul le premier jour d'absence sera facturé

Le règlement s'effectue à terme échu. Une facture sera adressée à chaque famille. Le paiement s'effectue, à la réception de la facture auprès de la trésorerie de Fontaine.

### III-Quels justificatifs l'usager doit-il fournir en cas de changement de situation en cours d'année ?

- Changement de situation familiale : toutes pièces justificatives d'un changement intervenu dans la situation familiale (naissance, mariage, divorce, droit de garde de l'enfant...).
- Déménagement : fournir un justificatif du mois dans lequel le déménagement est intervenu.

### IV -Quels justificatifs l'usager doit-il communiquer avec le dossier ?

Les parents doivent joindre au dossier d'inscription les documents énumérés dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Documents à fournir	Inscription scolaire	Restauration scolaire	Garderie
<b>POUR TOUS</b>			
Attestation d'assurance responsabilité civile (obligatoire) et individuelle accident corporel (vivement conseillée) 2025-2026	X	X	X
Attestation Quotient Familial CAF <i>Sans ce document, le tarif maximum sera appliqué.</i>	X	X	X
<b><u>ET UNIQUEMENT A LA PREMIERE INSCRIPTION</u></b>			
Photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF ou de téléphone)	X	X	X
Photocopie du livret de famille	X	X	X
Photocopie du carnet de vaccinations ou fiche sanitaire de liaison	X	X	X
En cas de séparation des parents, toute pièce justificative de l'attribution du droit de garde	X	X	X

# Fiche d'inscription et de renseignements

## Année scolaire 2025/2026

### ENFANTS A INSCRIRE

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	CLASSE 2025/2026	CANTINE	Option Sans viande  Choix pour l'année entière	GARDERIE MATIN	GARDERIE SOIR
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### LES RESERVATIONS SE FONT UNIQUEMENT VIA LE PORTAIL FAMILLE



Au plus tard le jeudi 11h pour la semaine qui suit.

Le portail famille sera ouvert dès le 13 août pour les réservations ponctuelles ou régulières.

### RESPONSABLES LEGAUX

#### Parent 1

Autorité parentale : Oui  Non

NOM : ..... Nom marital (nom d'usage) : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél domicile : ..... Tél portable : ..... Tél travail : .....

Courriel : .. .....

#### Parent 2

Autorité parentale : Oui  Non

NOM : .... Nom marital (nom d'usage) : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél domicile : ..... Tél portable : ..... Tél travail : .....

Courriel : .. .....

**Autre responsable légal** (personne physique ou moral) **Autorité parentale** : Oui  Non

**Nom et prénom** : .....

**Organisme** : .....

**Lien avec l'enfant** : .....

**Adresse** : .....

**Code postal** : ..... **Commune** : .....

**Tél domicile** : ..... **Tél portable** : ..... **Tél travail** : .....

**Courriel** : .. ..

**Responsable légaux** : il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour la transmission des résultats scolaires (circulaire n° 94-149 du 13/04/1994) et les élections des parents d'élèves. Chaque parent est désormais électeur et éligible.

**PERSONNES A APPELER EN CAS D'URGENCE ET / OU AUTORISEES A PRENDRE L'ENFANT**

Nom : ..... Prénom : .....

Lien avec l'enfant : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél domicile : ..... Tél portable : ..... Tél travail : .....

Courriel : .....

A appeler en cas d'urgence       Autorisé à prendre l'enfant

.....

Nom : ..... Prénom : .....

Lien avec l'enfant : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél domicile : ..... Tél portable : ..... Tél travail : .....

Courriel : .....

A appeler en cas d'urgence       Autorisé à prendre l'enfant

.....

Nom : ..... Prénom : .....

Lien avec l'enfant : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél domicile : ..... Tél portable : ..... Tél travail : .....

Courriel : .....

A appeler en cas d'urgence       Autorisé à prendre l'enfant

.....

Nom : ..... Prénom : .....

Lien avec l'enfant : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél domicile : ..... Tél portable : ..... Tél travail : .....

Courriel : .....

A appeler en cas d'urgence       Autorisé à prendre l'enfant

## TRANSPORTS SCOLAIRES

Bus scolaire OUI  NON  Merci de préciser l'âge de(s) l'enfant(s) .....

La Frette  Mont Quaix  Matin  Soir

Les jours de prises du bus : Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

Un titre de transport est obligatoire à partir de 5 ans (abonnement ou ticket à prendre sur M.RESO (anciennement TAG)

*\*Toutes factures doivent être acquittées avant validation d'une nouvelle inscription.*

## ASSURANCE DE L'ENFANT (joindre l'attestation pour l'année 2025/2026)

Responsabilité OUI  NON  Individuelle Accident OUI  NON

Compagnie d'assurance : ..... N° de police d'assurance : .....

## AUTORISATION : à remplir par les 2 parents en cas d'adresse différente Ne cocher qu'en cas de refus

Parent 1 :

- Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves
- Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires ou périscolaire

Parent 2 :

- Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves
- Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires ou périscolaire

Nous nous engageons à vous signaler tout changement modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Date :

Signature Parent 1

Signature Parent 2

Autre responsable légal

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), .....

Représentant légal du (des) enfant(s) à inscrire

Atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à **prévenir la mairie et l'école sans délai de tout changement éventuel** (adresse, problème de santé, situation familiale ...)

Reconnais également **avoir pris connaissance du règlement intérieur récemment modifié** relatif à la garderie et à la restauration scolaire et déclare approuver son contenu et m'engage à m'y conformer.

Reconnais également **avoir pris connaissance de la Charte de bonne conduite** annexée au règlement intérieur.

Accepte de **fournir une serviette en tissu** selon les modalités de la Charte de bonne conduite annexée au règlement intérieur.

Reconnais avoir pris connaissance que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et pédagogique des élèves. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifié en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Mairie de Quaix en Chartreuse et à la directrice d'école.

Fait à :

Le :

Signature (s) obligatoire (s)

